Rives -en- Seine

GUIDE du parent

Mairie de Rives-en-Seine
02 35 95 90 10 - mairie@rives-en-seine.fr - www.rives-en-seine.fr

LE MOT DE LA MUNICIPALITÉ

Bastien CORITON

Maire de Rives-en-Seine et Conseiller Départemental

Hélène AUBRY

Maire-adjointe en charge de la Petite Enfance,
de l'Enfance et de l'Education

Patricia SOUDAIS-MESSAGER

Maire-adjointe en charge de la Jeunesse et des Sports

Chers parents, chères familles,

De la naissance à l'adolescence, accompagner nos enfants qui grandissent est source de bien des questionnements. Quel mode d'accueil conviendra le mieux à mon bébé, qu'existe-t-il à proximité de chez moi ? Comment inscrire mon enfant à l'école, à la restauration scolaire ? Quels modes de garde après l'école ? Et pendant les vacances ? Quelles sont les activités existantes en dehors du temps scolaire ? Quels sont les dispositifs existants pour mon ado pour l'aider dans son parcours d'insertion, ses projets, sa vie citoyenne, ses loisirs ? Qui sont mes interlocuteurs ?

Le guide du parent que nous avons le plaisir de vous proposer, doit pouvoir répondre à toutes vos questions.

D'abord pratique, ce guide vous permettra aussi de comprendre les priorités et les ambitions communales pour nos enfants et nos jeunes :

- Les placer au cœur de notre action éducative, culturelle, sportive et de loisirs ;

- Leur proposer un parcours éducatif cohérent avant, pendant et après l'école pour favoriser leur réussite, mais aussi un accueil et un accompagnement de qualité, quel que soit leur âge pour les aider à grandir et s'épanouir dans les meilleures conditions ;

- Mettre en place des services publics performants et créer des liens très étroits avec les écoles, lieux d'apprentissage et de vie où chacun doit trouver sa place (élèves, parents, enseignants, personnel communal),

- Soutenir les associations à destination de la jeunesse qui proposent des activités variées et ludiques dans le respect du rythme de l'enfant, de ses besoins et de ses souhaits, de favoriser l'accueil sur son territoire de structures utiles aux jeunes.

- S'appuyer sur un réseau de partenaires (Département avec le Centre Médico Social ou Caux Seine Agglo avec le Point Information Jeunesse, la Maison France Services, MuséoSeine) afin de veiller au bon développement de l'enfant en terme de santé, pour lui proposer des transports scolaires adaptés, des sorties culturelles, pour apprendre à nager et découvrir des pratiques sportives dispensées tout au long de l'année à l'école.

Chaque parent souhaite le meilleur pour ses enfants, c'est une ambition commune !

Ce guide a pour vocation à vous informer, vous conseiller pour bien vous orienter et surtout faciliter vos choix. Nous sommes à vos côtés et à votre écoute. Bonne lecture.

Chaleureusement,

VOTRE CONTACT PRIVILÉGIÉ

Pôle Enfance, Jeunesse et Social de la Mairie de Rives-en-Seine

Pour toutes vos questions sur ce guide, et sur tous les sujets de la vie quotidienne de votre enfant, contactez Aurélie Hoyez, responsable du Pôle Enfance, Jeunesse et Social de la commune de Rives-en-Seine : **02 35 95 90 10 - a.hoyez@rives-en-seine.fr**

SOMMAIRE

Avant l'école 4

Scolarité - Périscolaire 6

Culture - Sports - Loisirs 23

Vie citoyenne 29

Aides et dispositifs de soutien 31

Santé 33

Plan de ville 36

MULTI-ACCUEIL CAUX'INELLE

Le Multi-Accueil Caux'inelle est un service communal qui propose aux familles un accueil collectif, occasionnel, régulier ou d'urgence, pour les enfants de 10 semaines à 3 ans révolus, à jour au regard des obligations de vaccination.

Les missions du multi-accueil sont :

- offrir une possibilité de garde ponctuelle ou régulière aux parents
- favoriser la socialisation et l'épanouissement des enfants accueillis dans un environnement collectif, en leur proposant des activités éducatives diverses sur la base d'un projet d'établissement.

L'équipe est composée d'une éducatrice de jeunes enfants, de deux auxiliaires de puériculture, de personnes titulaires du CAP Petite Enfance, d'un agent polyvalent et d'un médecin référent.

Places limitées à 19 enfants simultanément du lundi au vendredi.

Les parents s'acquittent d'une participation financière variable selon les ressources annuelles de la famille et le nombre d'enfants.

Ouverture : de 7h30 à 18h

(avec une coupure de 12h à 13h pour l'accueil en demi-journée)

BON À SAVOIR !

INSCRIPTION : chaque année, début avril, un dossier de pré-inscription est mis à la disposition des familles sur place, dans les mairies déléguées ou en ligne. Une fois rempli, vous avez jusqu'à début mai pour le rendre à l'équipe. Une commission étudiera le dossier avant de vous faire part d'une réponse début juin.

> 7 rue de la Sainte Gertrude - Caudebec-en-Caux
02 35 16 56 96 - 06 74 02 61 29 halte@rives-en-seine.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

Le RPE est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels, les parents et leurs enfants.

Bénédicte Legrix est responsable du RPE

Les missions du Relais Petite Enfance sont :

Pour les parents

- Informer sur les modes de garde et accompagner dans la recherche de mode de garde (collectifs, individuels, à domicile)
- Lieu d'écoute, de soutien et d'accompagnement à la parentalité,
- Informer sur les droits et devoirs,
- Accompagnement administratif (contrats, coûts, Paje, Cmg, ...)

Pour les assistants maternels

- Accompagner professionnellement les assistants maternels (formations, évolution professionnelle, démarches...)
- Lieu d'écoute, d'accompagnement et de soutien à la relation parent/enfant
- Informer sur les droits et les devoirs,
- Echanger sur les pratiques

Pour les enfants

- Organiser des temps d'éveil et de socialisation lors d'ateliers (manuels, sensoriels, littérature de jeunes, etc ...)
- Proposer des espaces de jeux, d'éveil, de rencontre et d'échange avec leur parent, assistant maternel ou garde à domicile

BON À SAVOIR !

Le RPE a développé l'itinérance sur Arelaune en Seine et souhaite l'étendre sur Saint-Arnoult, Maulévrier-Sainte-Gertrude, Louvetot, Anquetierville, Saint-Gilles-de-Crétot, Saint-Aubin-de-Crétot, Saint-Nicolas-de-la-Haie, , Vatteville-la-Rue, Notre-Dame-de-Bliquetuit et Heurteauville.

ET AUSSI

Ateliers gratuits ouverts à tous

De 09h45 à 12h le jeudi à la salle du Mille Club (Sat Wandrille-Rançon), le lundi au gymnase T. Pesquet (Caudebec-en-Caux) et le mardi à Arelaune-en-Seine (mairie de St Nicolas de Bliquetuit et local sur La Mailleraye-sur-Seine).

Planning sur www.rives-en-seine.fr/vivre/jeunesse/relais-petite-enfance/

> Rue des Caillettes - Mairie déléguée de Saint Wandrille-Rançon
02 35 96 10 90 - 07 48 12 74 09 rpe@rives-en-seine.fr

Maison d'Assistants Maternels (MAM)

Avec une ouverture prévue pour la fin 2023, rue de l'Oiseau Bleu à Saint-Wandrille-Rançon, la MAM «Les Doux Rêves» regroupera 3 assistantes maternelles. Elles accueilleront les petits du lundi au vendredi de 7h à 19h.

mamlesdouxreves@gmail.com «MAM Les doux rêves Rives-en-Seine»

LES ÉCOLES

ECOLE MATERNELLE LES TOURTERELLES

Rue des Tanneurs
Caudebec-en-Caux
02.35.96.25.78
0760666l@ac-normandie.fr

Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h15 à 16h15

ECOLE ÉLÉMENTAIRE JACQUES PRÉVERT

Rue de la Ste Gertrude
Caudebec-en-Caux
02.35.96.22.01
0762844d@ac-normandie.fr

Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

GROUPE SCOLAIRE LA CAILLOUVILLE

45-47 rue de l'Oiseau Bleu
Saint Wandrille-Rançon
02.35.96.24.65
0762539x@ac-normandie.fr

Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 11H45 et de 13h30 à 16h30

La commune compte un établissement d'enseignement primaire privé : l'école Saint Joseph (située Grande Rue à Caudebec-en-Caux - 02 35 96 10 37).

LA VIE DANS LES ÉCOLES

DES AGENTS AU SERVICE DE VOS ENFANTS

Plusieurs métiers sont au service quotidien des écoles.

Ces agents municipaux contribuent au bon accueil des enfants scolarisés par l'entretien des lieux, la préparation des repas, l'accompagnement des plus petits, mais également leur sécurité aux heures d'entrée et de sortie des classes.

À l'exemple des ATSEM, Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles qui sont chargés d'assister les enseignants dans les classes (accueil, animation, hygiène...).

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Avant et après l'école, ce sont les équipes de la MJ4C qui prennent en charge vos enfants (+ d'infos en page 18).

LES COOPÉRATIVES SCOLAIRES

Elles permettent de faire face à certaines dépenses du quotidien pour améliorer le cadre et la vie scolaire de manière solidaire : aide à l'acquisition de jeux, de matériel ou de livres pour la bibliothèque, à l'organisation de projets et sorties pédagogiques. En début d'année scolaire, l'enseignant pourra vous demander de participer financièrement à cette coopérative. La commune de Rives-en-Seine contribue à hauteur de 32€/élève primaire et 41€/élèves de maternelle.

PARENTS D'ÉLÈVES

Des représentants de parents d'élèves sont élus à chaque rentrée et deviennent ainsi membres du conseil de l'école.

Tous les parents peuvent voter et se présenter.

Les délégués participent activement à la vie scolaire, ils informent et défendent les intérêts des familles et des enfants.

APE EMP

Association des Parents d'Elèves des écoles maternelles et primaires de Caudebec-en-Caux

Elle organise différentes actions (loto, vente de gâteaux, fête des écoles...) pour financer des projets d'achat de matériel, de livres, de sorties...

Contact :
ape.emp@gmail.com
www.facebook.com/ape.emp/

DES ACTIONS POUR LES ÉLÈVES CHAQUE ANNÉE

- Classe de neige pour les CM2 : tous les ans, la municipalité organise en collaboration avec les professeurs de CM2 un séjour en classe de neige.
- Livres de fin d'année offerts aux enfants grâce au prix Lecornu
- Ecoles et cinéma
- Semaine du Goût
- Micro-folies (dispositif d'accès virtuel aux grands musées)
- Acquisition de dictionnaires pour tous les élèves élémentaires
- Un spectacle de Noël offert à tous les écoliers de la commune
- Participation de la commune à la sortie annuelle sur les plages du Débarquement
- Organisation d'une cérémonie citoyenne de remise de drapeaux
- En partenariat avec Caux Seine Agglo, la commune propose aux écoles élémentaires des activités physiques et sportives, encadrées par des intervenants diplômés d'État

BON À SAVOIR !

GRATUITÉ DES FOURNITURES SCOLAIRES

La commune de Rives-en-Seine aide les écoles à hauteur de 60€/ élève pour l'achat des fournitures scolaires au sein de chaque école.

DISPOSITIF ULIS

L'école Jacques Prévert dispose d'une classe ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire), spécialisée dans l'accueil d'enfants en situation de handicap (tout type) et orientés par la MDPH.

ÉCOLE INCLUSIVE
Information École inclusive
0 805 805 110
Numéro vert
Un numéro unique pour vous accompagner dans la scolarisation de votre enfant en situation de handicap.

C'est un dispositif ouvert : environ 12 élèves sont inscrits dans leur classe de référence et viennent travailler avec l'enseignante coordinatrice ULIS (accompagnée d'une AESH). Les élèves vont aussi souvent que possible en inclusion dans leur classe de référence selon un emploi du temps décidé avec les enseignants.

La classe ULIS est un atout pour les élèves et les parents des classes ordinaires qui côtoient la différence, sont très tôt sensibilisés au handicap et deviennent plus tolérants, pour les enseignants des classes qui peuvent travailler autrement et sortir des sentiers « classiques », pour les élèves de l'ULIS, bien sûr, qui peuvent apprendre et évoluer dans des conditions favorables à leur épanouissement.

La commune accueille également une classe ULIS d'environ 10 élèves âgés de 11 à 16 ans au sein du collège Victor Hugo.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

L'inscription aux écoles s'effectue dans votre mairie entre mars et avril.

Les dates sont communiquées par campagne d'affichage dans les mairies, les écoles et sur le site internet de la commune.

Quels enfants sont concernés ?

> les enfants de 3 ans entrant en Petite Section de maternelle (ATTENTION, la scolarité des enfants est obligatoire à partir de 3 ans)

> Les enfants rentrant au CP (sauf pour l'école La Caillouville si l'enfant était déjà inscrit en Grande Section dans l'école)

> les nouveaux enfants arrivant sur Rives-en-Seine

> les enfants domiciliés hors Rives-en-Seine demandant et ayant obtenu une dérogation scolaire

> les enfants qui étaient scolarisés dans une école privée et qui souhaitent s'inscrire dans le public

> les nouveaux enfants scolarisés en ULIS

DEUX ÉTAPES À SUIVRE :

1 Inscription en mairie (sur RDV auprès du pôle Enfance) ou sur le Portail Famille en fournissant :

- *livret de famille OU copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant*
- *justificatif de domicile de moins de 3 mois*
- *attestation CAF de quotient familial*
- *si parents séparés ou divorcés : jugement attribuant la garde de l'enfant ainsi qu'une attestation d'accord de l'autre parent. Si garde alternée, fournir une attestation conjointe en précisant les jours ou semaines où les enfants sont à la charge soit de la mère, soit du père*
- *notification d'affectation par l'Éducation nationale pour tout élève scolarisé en ULIS*
- *certificat de radiation pour les enfants venant d'une autre école (hors commune)*
- *accord de dérogation scolaire, le cas échéant.*

Rives-en-Seine **Familles**

se connecter au portail

Accès au Portail Famille sur la page d'accueil du site de la Mairie ou directement via

www.fast-enfance.fr/21

Les familles bénéficiant déjà d'un «compte famille» s'identifient puis se laissent guider. Les familles sans «compte famille» cliquent sur «Accéder aux démarches sans compte» puis se laissent guider.

2 Prendre RDV avec le directeur de l'école pour l'inscription définitive et vous munir du certificat d'inscription scolaire délivré par la mairie et des documents demandés.

Dérogation pour les écoles hors commune : déposer une lettre de demande motivée avec justificatifs (certificat médical, attestation d'employeur, justificatif de domicile...) auprès de la commune d'accueil et auprès du Maire de Rives-en-Seine.

RESTAURATION SCOLAIRE

ENCADREMENT

La prise en charge des enfants est assurée par du personnel communal et par des animateurs de la MJ4C dès la sortie de la classe.

MENUS

Les repas sont confectionnés par Newsrest Restauration qui les livre en liaison froide. Ils sont réchauffés par le personnel communal.

BON À SAVOIR !

Menus et règlement intérieur sont consultables sur

www.rives-en-seine.fr/vivre/jeunesse/restauration-scolaire

La commune propose des repas équilibrés établis par une diététicienne en concertation avec la commission « menus » composée d'élus, d'agents et de deux enfants d'élémentaire.

Seuls les repas préparés par le prestataire peuvent être servis. En dehors des cas liés à un Projet d'Accueil Individualisé (PAI), il ne pourra être accepté de régime alimentaire particulier fourni par les familles.

Allergies alimentaires

Les parents dont les enfants présentent une pathologie chronique, une allergie, une intolérance alimentaire, doivent demander l'élaboration d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

Le PAI est un document écrit qui précise les adaptations à apporter à la vie de l'enfant ou de l'adolescent en collectivité. Etabli en concertation avec le médecin scolaire, le médecin de la protection maternelle et infantile (PMI), ou le médecin et l'infirmier de la collectivité d'accueil, il est signé par les différents partenaires. Il est ensuite communiqué aux personnes de la communauté éducative.

Régimes alimentaires

Les menus sans porc sont pris en compte par le prestataire et sont remplacés par un autre repas. Les familles sont tenues de l'indiquer au pôle Enfance Jeunesse Social au 02.35.95.90.25.

BON À SAVOIR !

Tous les ans, la commune offre un petit-déjeuner aux élèves de 6e et les écoles participent à la Semaine du Goût.

Tarifs

La tarification sociale basée sur le Quotient Familial (QF) de la CAF est en place depuis septembre 2022. Même si la restauration scolaire est un service public facultatif, la volonté municipale est de rendre accessible ce service au plus grand nombre d'élèves de la commune. Cela permettra aux enfants des familles les plus modestes de Rives-en-Seine de pouvoir bénéficier d'au moins un repas complet et équilibré par jour.

NOUVEAUX TARIFS 2023/2024

Quotient Familial < 650	1€
651 < QF < 850	2,70€
QF > 851	2,80€
Classe ULIS hors commune	2,70€
Enfants hors commune	3,20€

Les familles doivent fournir une attestation de QF 2 fois dans l'année (via le portail famille ou à l'accueil de la mairie) :

- avant le 31/08 : base tarifaire pour tarification de rentrée scolaire jusqu'au 31 décembre de l'année.
- avant le 31/12 : base tarifaire pour tarification du 1er janvier à la fin de l'année scolaire.

A défaut de transmission, la commune appliquera le tarif plafond (QF>851).

Réservations

Pour bénéficier du service de restauration scolaire, la réservation sur le portail famille est obligatoire.

> Se connecter au portail famille :

https://www.fast-enfance.fr/21/login

> Votre identifiant et votre mot de passe vous sont communiqués lors de l'inscription scolaire de votre enfant. Si oubli, contacter le pôle Enfance Jeunesse au 02.35.95.90.25

> Réservations de la semaine > Cocher l'enfant concerné

> Créditer votre compte : la commune a opté pour le prépaiement, donc vous devez créditer votre compte soit par carte bancaire, soit en espèce ou par chèque dans les accueils des mairies annexes.

> Cocher sur les jours réservés, puis Envoyer. Votre compte est débité automatiquement du nombre de repas réservés.

BON À SAVOIR !

Les réservations doivent se faire avant 10h la veille du jour du repas et le vendredi avant 10h pour une réservation le lundi (pour faciliter la gestion des réservations, merci d'anticiper vos réservations).

En cas d'oubli de réservation, en informer la Mairie au plus tôt. Au bout de 3 oublis, une surfacturation du prix du repas sera appliquée : 5€ pour les enfants de la commune et 6€ pour les enfants domiciliés hors commune.

Les difficultés de prépaiement peuvent être évoquées auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Se renseigner auprès de la Mairie.

Pour les familles ne disposant pas d'un accès à internet, l'inscription et la réservation peuvent se faire en Mairie ou à l'espace France Services.

TRANSPORTS SCOLAIRES DES ÉCOLIERS (Caux Seine Agglo)

Un accompagnateur (personnel communal) est présent dans le car pour les enfants de maternelle.

Service gratuit, financé en totalité par Caux Seine Agglo (30€) et la commune de Rives-en-Seine (30€). Inscription obligatoire en ligne : www.transports.cauxseine.fr

→ Horaires pour les élèves de Villequier

201 - VILLEQUIER/CAUDEBEC EN CAUX

Commune	Point D'arrêt	Horaires
Jours de desserte		lm-jv--
RIVES-EN-SEINE	Villequier Centre	8h30
	Caudebec-en-Caux École	8h40

202 - CAUDEBEC EN CAUX/VILLEQUIER

Commune	Point D'arrêt	Horaires
Jours de desserte		lm-jv--
RIVES-EN-SEINE	Caudebec-en-Caux École	16h10
	Villequier Centre	16h20
	Caudebec-en-Caux École	16h30
	Villequier Centre	16h40

→ Horaires pour les élèves de La Caillouville

2 cars font la tournée le matin

207 - SAINT WANDRILLE RANCON/ CAUDEBEC EN CAUX

Commune	Point D'arrêt	Horaires
Jours de desserte		lm-jv--
RIVES-EN-SEINE	Saint-Wandrille-Rançon École	08:00
	Saint-Wandrille-Rançon Les Yaux	08:03
SAINTE-MARGUE-RITE-SUR-DUCLAIR	Le Beauquesnay	08:14
	Route de la Boudinière, n° 99	08:15
RIVES-EN-SEINE	Saint-Wandrille-Rançon Gauville - Rue de la Gare, n° 18	08:29
	Saint-Wandrille-Rançon Saint-Amand	08:29
	Saint-Wandrille-Rançon Saint-Amand - Passage à Niveau	08:31
	Saint-Wandrille-Rançon Gauville - Sortie	08:32
	Saint-Wandrille-Rançon Le Port	08:35
	Saint-Wandrille-Rançon École	08:40
	Saint-Wandrille-Rançon Le Bourg	08:41
	Caudebec-en-Caux Collège Victor Hugo	08:50

205 - MAULEVRIER STE GERTRUDE/ CAUDEBEC EN CAUX

Commune	Point D'arrêt	Horaires
Jours de desserte		lm-jv--
MAULEVRIER-SAINTE-GERTRUDE	Cité des Gardins	08:10
	Centre Bourg	08:12
	École	08:13
	Panage - Stade	08:14
	La Lance - La Haie des Prés	08:16
	La Lance, n° 1110	08:17
	Cheval Blanquet	08:19
	Côte du Gite	08:24
RIVES-EN-SEINE	Saint-Wandrille-Rançon Côte du Gite (Bas)	08:26
	Saint-Wandrille-Rançon Rançon	08:29
	Saint-Wandrille-Rançon Établissements Collange	08:32
	Saint-Wandrille-Rançon Caudebecquet	08:33
	Saint-Wandrille-Rançon École	08:40
	Saint-Wandrille-Rançon Collège Victor Hugo	08:55

1 car le soir

218 - CAUDEBEC EN CAUX/SAINT WANDRILLE RANCON

Commune	Point D'arrêt	Horaires		
Jours de desserte		--M----	lm-jv--	lmMj---
RIVES-EN-SEINE	Caudebec-en-Caux Collège Victor Hugo	12:05	16:15	17:15
	Saint-Wandrille-Rançon École	12:20	16:30	17:24
	Saint-Wandrille-Rançon Le Bourg	12:21	16:31	17:25
	Saint-Wandrille-Rançon Les Yaux	12:33	16:43	17:33
	Saint-Wandrille-Rançon Le Génétay	12:35	16:45	17:35
SAINTE-MARGUE-RITE-SUR-DUCLAIR	Le Beauquesnay	12:36	16:46	17:37
RIVES-EN-SEINE	Saint-Wandrille-Rançon Gauville - Rue de la Gare, n° 18	12:41	16:51	17:41
	Saint-Wandrille-Rançon Saint-Amand	12:45	16:55	17:45
	Saint-Wandrille-Rançon Saint-Amand - Passage à Niveau	12:47	16:57	17:47
	Saint-Wandrille-Rançon Gauville - Sortie	12:49	16:59	17:49
	Saint-Wandrille-Rançon Le Port	12:52	17:02	17:52
	Saint-Wandrille-Rançon Caudebecquet	12:56	17:06	17:56
	Saint-Wandrille-Rançon Établissements Collange	12:58	17:08	17:58
	Saint-Wandrille-Rançon Rançon	13:00	17:10	18:00
	Saint-Wandrille-Rançon Côte du Gîte (Bas)	13:02	17:12	18:05

Utilisez l'application NOMAD Car pour vous informer de toute l'actualité des transports scolaires

Une participation communale de 30€ par enfant ½ pensionnaire et 10€ par enfant interne est versée aux familles qui en font la demande auprès de la Mairie de Rives-en-Seine : par transmission d'une copie de la carte de transport, de l'attestation de paiement et d'un RIB avant le 15 février de chaque année suivant la rentrée scolaire.

TRANSPORT COLLÈGE / LYCÉE

Les collégiens habitants et scolarisés sur le territoire de Caux Seine Agglo doivent s'inscrire en ligne sur le portail de Caux Seine mobilités :

www.transports.cauxseine.fr/transports-scolaires/inscription-scolaire **Infos : 02 32 18 56 64**

Pour les autres cas, inscription sur le site de la Région Normandie :
https://transport-scolaire.normandie.fr/

LE COLLÈGE

L'INSCRIPTION AU COLLÈGE OU AU LYCÉE

L'instruction est obligatoire jusqu'à 16 ans ; au-delà, l'enfant est soumis à une obligation de formation jusqu'à ses 18 ans.

Il sera affecté dans le collège ou au lycée le plus proche de votre domicile, selon la carte scolaire établie sous la responsabilité du Rectorat.

Si votre enfant est scolarisé dans une école primaire privée sous contrat, une demande d'entrée en collège public doit obligatoirement être transmise au rectorat par le directeur de l'école. En cas de changement d'adresse, vous devrez vous présenter au Pôle Enfance de la commune de Rives-en-Seine, muni d'un justificatif de domicile, afin de faire modifier vos coordonnées. Il vous sera alors remis une attestation de domicile que vous devrez transmettre au directeur d'école qui en informera le rectorat.

COLLÈGE VICTOR HUGO

Rue de la Ste Gertrude - Caudebec-en-Caux

02 32 70 45 45

ce.0762084c@ac-normandie.fr

BON À SAVOIR !

Le site internet du collège fournit de nombreuses informations sur la vie de l'établissement, les aides, les activités...

https://victorhugo.arsene76.fr/

Association des Parents d'élèves du collège Victor Hugo

Elle assure le lien entre les parents et le collège. Elle représente les parents d'élèves auprès du collège et mène différentes actions en partenariat avec les équipes administratives et pédagogiques de l'établissement.

asso.vhugo76@gmail.com

7000€ POUR LES COLLÉGIENS

Chaque collégien, de la 6e à la 3e, qu'il soit de Rives-en-Seine ou des communes alentours, reçoit, à la rentrée, un kit gratuit de fournitures scolaires composé d'un cahier par matière, des cahiers de TP, de cahiers de brouillon, et de copies doubles.

Cette aide, d'un montant de 7000€, existe depuis plus de 20 ans mais c'est la commune de Rives-en-Seine qui a repris son financement intégral en 2008 lors de la création de l'agglomération et des transferts de charges.

La réussite éducative des élèves est une priorité pour la commune et suppose que chaque élève dispose, sans discrimination et sans inégalité, des moyens matériels nécessaires au bon déroulement de sa scolarité.

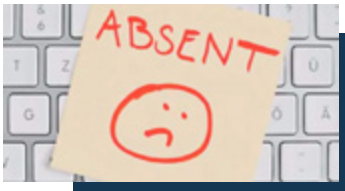

Lutte contre l'absentéisme scolaire

En partenariat avec l'Éducation nationale et le Département, la Ville a mis en place un dispositif de prévention de l'absentéisme scolaire des élèves âgés de 6 à 18 ans.

Il repose sur une coordination forte des professionnels du champ scolaire, social et éducatif intervenant auprès de l'élève et de sa famille. Ce dispositif permet chaque année à environ 40 % des élèves accompagnés de reprendre et de poursuivre une scolarité normale.

L'ORIENTATION APRÈS LE COLLÈGE

LES LYCÉES DE SECTEUR

Après la 3e, les lycées de secteur sont :

- le lycée Raymond Queneau d'Yvetot (un transport est assuré à partir de Rives-en-Seine sur le quai de Caudebec-en-Caux)

- le lycée Guillaume le Conquérant de Lillebonne

- et le lycée Pierre de Coubertin de Bolbec

LE POINT INFO JEUNESSE (PIJ)

TOUTE L'INFORMATION DE VOS ADOLESCENTS

Géré par la communauté d'agglo Caux vallée de Seine, le PIJ accueille votre adolescent pour parler d'études, de formation, d'emploi, de métiers, de stages, de logement, mais aussi de vacances, de loisirs et bien d'autres sujets.

Accès internet, outils et bons plans

Le jeune pourra aussi :

- naviguer sur le web
- apprendre à réaliser ou améliorer son CV
- lire la presse locale
- consulter tous les documents dont il a besoin pour son parcours
- trouver des infos sur des bons plans de sortie
- se faire accompagner pour le BAFA, partir au pair à l'étranger ou trouver un job saisonnier...

Et aussi

- Aide aux démarches en ligne (CAF, CPAM, CROUS, Pôle Emploi...
- Actions collectives : métiers du numérique, santé/bien-être, alternance, emplois saisonniers

LE+

Le PIJ est un espace d'accueil anonyme, gratuit, sans rendez-vous, pour tous les jeunes jusqu'à 30 ans.

Thématiques abordées : logement, santé, emploi, stage, bourses, alternance/formation, mobilité internationale européenne, métiers...

> Espace JB Denoville - 5 rue de la Ste Gertrude - Caudebec-en-Caux
02 32 70 43 80 pij@cauxseine.fr
Accueil sur rdv : présentiel, téléphonique, visio

MJ4C

La MJ4C est une association loi 1901 qui propose des actions à destination de tous de 3 à 94 ans tout au long de l'année.

Les bureaux sont ouverts tout au long de l'année (fermeture annuelle durant les vacances de décembre) :

- Lundi 14h/18h30
- Mardi/Mercredi : 9h30/12h30-13h30/18h
- Jeudi : 13h30/18h
- Vendredi : 9h30/12h30-13h30/17h30

Les activités ont lieu soit dans les écoles, soit dans des salles communales mises à disposition de la MJ4C.

> Rue de la République (ancienne poste) - Caudebec-en-Caux
02 32 70 37 15 secretariat@mj4c.fr

Enfance

Accueil périscolaire

Avant et après l'école, les équipes d'animation de la MJ4C prennent en charge vos enfants. Tous les soirs les goûters sont pris en charge, des animations sont proposées et les lundis et jeudis soir, un temps pour les devoirs est proposé.

- **À Caudebec-en-Caux** (pour les enfants inscrits aux écoles Jacques Prévert et Les Tourterelles)
  > Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 9h et de 16h15 à 19h
- **À Saint-Wandrille-Rançon** (pour les enfants inscrits à l'école de La Caillouville)
  > Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h15 à 8h45 et de 16h30 à 19h

Accueil du mercredi

A la journée ou à la demi-journée, les équipes d'animation de la MJ4C proposent des animations diverses et variées pour vos enfants.

- **À Caudebec-en-Caux** (pour tous les enfants de 3 à 12 ans)
  > Mercredi de 8h30 à 17h30 (garderie supplémentaire de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h)

Accueil de loisirs vacances

A la semaine, les équipes d'animation de la MJ4C proposent des animations et veillées en lien avec le thème de la session pour tous les enfants de 3 à 12 ans. Une sortie par semaine est mise en place.

- **En février, avril, juillet, août et octobre à Caudebec-en-Caux**
- **En juillet à Saint-Wandrille-Rançon**

Séjours de vacances

Différents séjours sont proposés chaque année en fonction de l'âge des enfants.

- **En avril : séjour pour les 7/8 ans**
- **En juillet : séjour de 2 jours pour les 5/6 ans et séjour de 5 jours pour les 9/12 ans**

Local du mercredi

Ouverture du local « jeunes » tous les mercredis après-midi de 14h à 17h30 pour les 11/17 ans (mise en place d'un ramassage en minibus sur les communes adhérentes).

Une soirée à thème a lieu chaque mois.

Jeux de société au collège

L'animateur du secteur jeunesse de la MJ4C est au collège tous les jeudis de 12h à 14h (au foyer, en accès libre).

Local vacances

Pour tous les jeunes de 11 à 17 ans (mise en place d'un ramassage en minibus sur les communes adhérentes) :

- **Février, avril, juillet, août et octobre à Caudebec en Caux**

Séjour de vacances

- **En février (tous les 2 ans) : séjour ski pour les 11/17 ans**
- **En avril (tous les 2 ans) : séjour sportif pour les 11/14 ans**
- **En juillet : séjour de 2 jours dans un parc pour les 11/17 ans**
- **En août : séjour de 5 jours pour les 14/17 ans**

Stages Multisports

En juillet et août, plusieurs stages pour les jeunes de 6 à 15 ans sont proposés, définis en fonction des tranches d'âges. L'objectif est de faire découvrir toutes sortes de sports en partenariat avec les associations du territoire.

Activités hebdomadaires

Voir la rubrique « annuaire des « associations ».

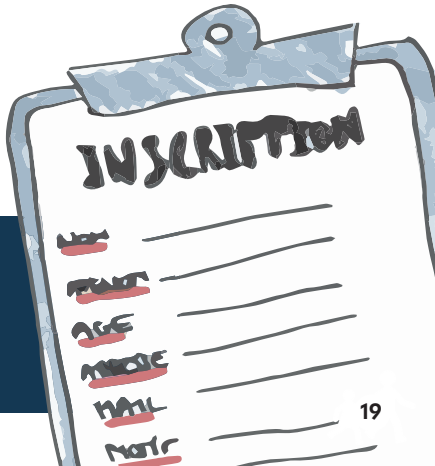

INSCRIPTION OBLIGATOIRE EN AMONT des présences. Nombre de places limité ! Dossiers d'inscriptions à retirer au bureau de la MJ4C. Infos : responsable.enfance@mj4c.fr ou 07 44 53 24 82.

CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)

L'objectif est d'aider votre enfant à apprendre dans l'environnement scolaire.

Le CLAS est réservé aux enfants du CP au CM2, des écoles de Rives en Seine. Votre enfant participe et élabore des projets avec le groupe et l'animateur CLAS. Il est accompagné sur ses questionnements, ses envies et ses difficultés pour développer ses compétences et sa confiance en lui.

Le CLAS arrive à Rives-en-Seine !

Le CLAS, c'est quoi ?

Le CLAS est un dispositif financé par la CAF !
L'objectif est d'aider votre enfant à apprendre dans l'environnement scolaire.

Quelle organisation ?

Le projet vous intéresse, prenez directement contact avec la MJ4C.
Places limitées :Celles-ci seront attribuées en concertation avec l'école.

Que va y faire votre enfant ?

PROJET COLLECTIF

Votre enfant participe, et élabore des projets avec le groupe et l'animatrice CLAS.
Comme par exemple:
"la réalisation d'un reportage vidéo, l'organisation d'une fête..."

PROJET INDIVIDUEL

Votre enfant est accompagné sur ses questionnements, ses envies et ses difficultés pour développer ses compétences et sa confiance en lui.
Comme par exemple:
"En travaillant sur ses difficultés.

Qui contacter ?

Le référent CLAS de la MJ4C au :
07.86.95.48.25 / 06.73.71.05.70

Le CLAS, vu par Naïs, Tiago, Camron, Lilou, Laly, Kenza & Romane.

Le CLAS pour moi c'est ?

› «Au CLAS, Amélie m'aide à faire mes devoirs je suis plus concentré pour travailler».

› «Je fais des activités *cool* (expériences scientifiques, fabrication de jeux, on apprend à utiliser un appareil photo)».

› «Je rencontre d'autres enfants de mon école et d'une autre école».

› «J'échange sur ma journée et sur comment je me sens. Amélie me rassure quand ça ne va pas très bien».

› «J'apprends à respecter le code de la route sur le chemin que l'on fait à pied pour se rendre au CLAS. Je fais aussi des activités en famille».

Le CLAS en un mot ?

«Cool» - «Génial» - «Aide» - «Activités» - «Clas'issime»

ESPACE DE VIE SOCIALE (EVS)

« Ensemble en Seine »

L'objectif est d'animer la vie sociale et de permettre aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

L'EVS prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des personnes, répond aux problématiques des familles. Il favorise le développement des initiatives des usagers (projets, ateliers, activités...) en mettant des moyens à leur disposition.

C'est à partir des besoins des habitants, de leurs envies de faire ensemble que des actions diverses et variées et ouvertes à tous sont proposées.

Cet espace, c'est le vôtre !

07 86 95 48 25 ou 02 32 70 37 15
responsable.ensembleenseine@mj4c.fr

L'EVS pour :

- ✓ Être à l'écoute des habitants, développer des projets
- ✓ Renforcer les liens et les solidarités entre les habitants et les générations
  > Organisation d'évènements fédérateur échanges de savoirs, ateliers, etc.
- ✓ Proposer une offre de service utile à la population
  > Accompagnement à la scolarité, accueil enfants et jeunes, prêt d'outils, bibliothèque, accès au multimédia, etc
- ✓ Soutenir la fonction parentale
  > Organiser des ateliers parents/enfants, loisirs en familles, débats sur la parentalité, etc.
- ✓ Permettre une appropriation de l'environnement et du cadre de vie
  > Aménagement d'espaces publics, d'un jardin partagé, concours de balcons fleuris, etc
- ✓ Accompagner les initiatives des habitants
  > Organiser des activités culturelles ou sportives, séjours collectifs, etc.

DES ÉVÈNEMENTS À PARTAGER EN FAMILLE

De nombreux événements ponctuent l'année à Rives-en-Seine, tels que :

Fête du Jeu en avril

Fête de la MJ4C en juin

Forum des Associations à la rentrée

Halloween en octobre

Marché de Noël en décembre

Atelier des Lutins en décembre

Lire en Seine en mai

La Bib' en Vadrouille en juin

Fête foraine en mars et septembre

Retrouvez l'agenda complet sur www.rives-en-seine.fr/agenda

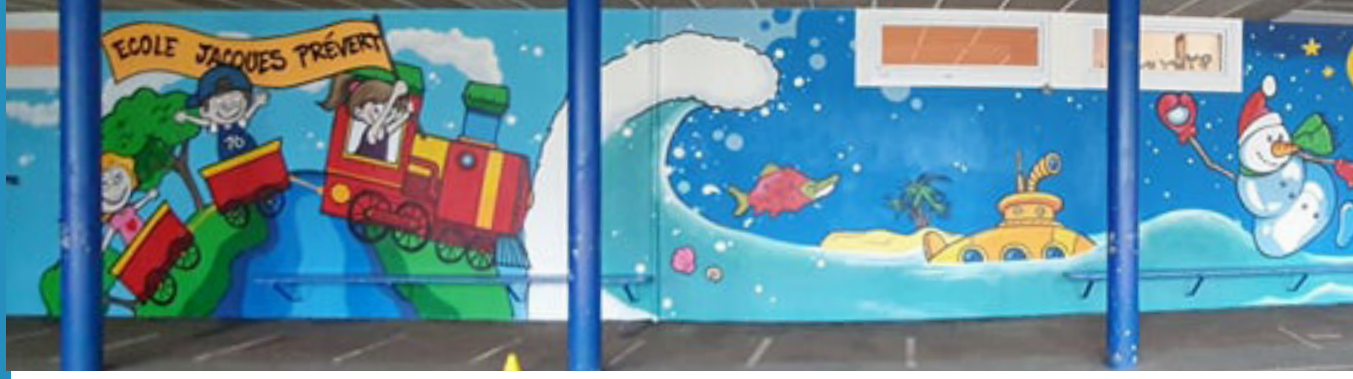

CULTURE

Cinéma Le Paris -DE 14 ANS = 4 EUROS

La salle du cinéma est gérée par le groupe NOE Cinémas. La programmation «jeunesse» est consultable sur :
www.noecinemas.com/caudebec-en-caux/jeune-public/

Les tarifs pour les jeunes sont intéressants :
Moins de 14 ans = 4 € - Étudiants = 5,70€

Inscrivez-vous pour recevoir le programme hebdomadaire :
https://www.noecinemas.com/caudebec-en-caux/newsletter/

> Rue Aristide Cauchois - Caudebec-en-Caux
02 35 96 17 44 www.facebook.com/cinema.rivesenseine

Boîtes à livres

Basées sur le civisme et le partage, elles vous permettent de déposer et prendre librement les livres qui s'y trouvent. Tous les ouvrages sont acceptés, sauf les magazines et journaux, pourvu qu'ils soient tout public et en bon état.

> rue Thomas Basin à Caudebec
> rue de la Coutume à St Wandrille
> square du Passeur à Villequier

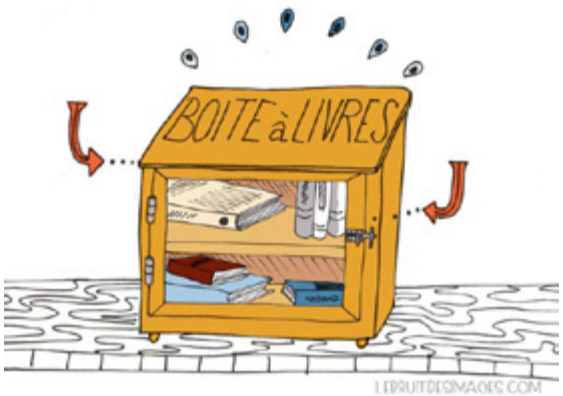

Médiathèque intercommunale

Vous y trouvez une offre de livres, textes lus, revues, CD, partitions, DVD, adaptée à tous les enfants dès leur plus jeune âge.
La médiathèque organise aussi des animations : histoires, contes, ateliers, expositions, concerts..

> Inscription gratuite

> Place d'Armes - Caudebec-en-Caux
02 35 96 28 08
www.mediatheques-cauxseine.fr
www.facebook.com/mediathequescauxseineagglo

CAFÉ BIB' L'OISEAU BLEU

La médiathèque de Saint Wandrille-Rançon, appelée «Café Bib'» L'oiseau Bleu, est un lieu convivial où vous trouverez un fonds varié de documents (romans, documentaires, bandes dessinées, revues, cds, dvds etc) ainsi que des jeux de société.
L'inscription est gratuite et ouverte à tous.

Située dans le bourg de Saint-Wandrille-Rançon, la médiathèque vous accueille :
- les mercredis et vendredis de 9h30 à 12h30 et de 13h à 17h30
- et le samedi matin de 10h à 12h30.

Tout au long de l'année, vous pourrez profiter d'expositions temporaires sur divers sujets (art, biodiversité...), d'un point d'accès à internet, de nouveaux ouvrages et de nombreuses animations pour tous les âges : ateliers créatifs, spectacles, initiations...

N'hésitez pas à vous rendre régulièrement sur la page Facebook de la médiathèque pour connaître les dernières informations :

www.facebook.fr/bibliothequesaintwandrillerancon

BON À SAVOIR !

Des échanges entre la bibliothèque et les écoles sont régulièrement mis en place pour familiariser les jeunes avec le monde des livres.

Grâce à la formation «Bébé à la Page», la médiathèque participe aussi à des ateliers avec le Relais Petite Enfance.

Un marque-page est offert à tous les visiteurs !

>4 rue des Caillettes - Saint Wandrille-Rançon
02 35 96 17 97 mediatheque.loiseaubleu@rives-en-seine.fr

MUSÉES

MuséoSeine

Partez à la découverte de la Basse-Seine ! Un livret est remis aux visiteurs de 6 à 11 ans pour explorer le musée avec des jeux (rébus, points à relier, code à déchiffrer...) et un espace découverte est totalement dédié aux enfants.

Pass famille : tarif réduit pour 2 adultes et 2 enfants.
Le musée propose des animations tout au long de l'année : mercredis rigolos pendant les vacances, visites pour les tout-petits, escape games, spectacles...
Vous pouvez aussi organiser l'anniversaire de votre enfant (3/11 ans) au musée.
Renseignez-vous !

> Avenue Winston Churchill - Caudebec-en-Caux
02 35 95 90 13 - www.museoseine.fr
www.facebook.com/Museoseine

Musée Victor Hugo

Cette maison présente l'œuvre de Victor Hugo et celle de son admirateur et propriétaire des lieux Auguste Vacquerie.

Entrée gratuite pour les - de 26 ans et les habitants de Rives-en-Seine (sur présentation d'un justificatif).
Animations tout au long de l'année : ateliers, spectacles...

> Quai Victor Hugo - Villequier
02 35 56 78 31 - www.museevictorhugo.fr
www.facebook.com/museevictorhugo

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

Les activités proposées par ces associations sont ouvertes aux jeunes !

SPORTS NAUTIQUES

Aviron Caudebec Vallée de Seine (ACVS)
Base nautique - 9, route de Villequier - Caudebec
07 82 26 54 00
nicolas76490@gmail.com
www.aviron-caudebec-en-caux.com

Club Nautique Caudebec 76 (CNC-kayak)
Base nautique - 9, route de Villequier - Caudebec
06 60 24 78 01
elvire.dubos.cnc@orange.fr

SPORTS COLLECTIFS

Basket Club Caudebec (B3C)
Gymnase - Route d'Yvetot - Caudebec-en-Caux
06 61 57 52 61 b3cbasket@gmail.com http://www.b3c76.com/

Union sportive des Vallées (foot - USDV)
Stade Maurice Lepetit - Caudebec-en-Caux
06 78 37 88 68
https://usdv-football.footeo.com/

DANSE/GYM/YOGA

Association Loisirs et Culture (ALC)
Danse moderne à la salle de l'Oiseau Bleu - Saint Wandrille-Rançon
06 86 82 19 93 alc.saint.wandrille@gmail.com - http://www.alc-st-wandrille-rancon.fr

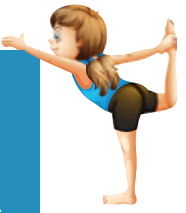

Moov' & Caux
- Danse moderne au gymnase de Caudebec et multidanses (zumba, moderne et ragga) à la salle des fêtes de Villequier
- Zumba kid à la salle des associations de Villequier

06 47 35 99 53 moovandcaux@gmail.com

MJ4C
- Babygym à l'école Les Tourterelles (de 18 mois à 6 ans)
- Yoga enfants (de 5 à 15 ans) au gymnase - Caudebec-en-Caux

02 32 70 37 15 secretariat@mj4c.fr
https://www.facebook.com/ElodieMJ4C

La piscine gratuite pour les jeunes !
L'entrée au centre aquatique de Caudebec-en-Caux est offerte par la Mairie en semaine, à tous - de 18 ans résidant à Rives-en-Seine.
RDV à l'accueil de la Mairie pour en savoir +

Des cours de natation à moindre coût
La municipalité prend aussi en charge une partie de stages de 10 leçons proposés par l'agglo (au prix de 49€).
RDV à l'accueil de la piscine pour en savoir +

SPORT DE PRÉCISION

1ère Compagnie d'Arc des Templiers (tir à l'arc)
06 31 30 16 60 philip.lry@gmail.com

La Boule Caudebecquaise Boulodrome route de Villequier- Caudebec-en-Caux
06 69 93 70 10
laboulecaudebecquaise@hotmail.fr

DES INITIATIONS À L'ÉCOLE

Dans les écoles publiques, la Municipalité a mis en place des activités pendant la pause déjeuner du vendredi pour permettre, aux enfant des familles volontaires, de découvrir de nouvelles disciplines.
Cet investissement de presque 1500€ est un coup de projecteur sur les associations locales : Caudebec Tennis Club, Zen Yoga & Co (yoga), CA Cauchois (athlétisme) et d'autres clubs à venir.

Infos auprès du service Enfance : 02 35 95 90 10 ou a.hoyez@rives-en-seine.fr

SPORT DE RAQUETTES

Badminton Associatif Caudebec (BAC)
Gymnase - Route d'Yvetot - Caudebec
07 88 07 88 32 edouarddufour76490@gmail.com - www.badmintoncaudebec.fr

Caudebec Tennis Club
Club House - Route de Villequier - Caudebec
02 35 56 42 87 caudebectennisclub@free.fr - www.club.fft.fr/caudebectennisclub

LOISIRS

Entre Trois Rivières (pêche)
06 33 82 27 80
dominique.gallier76@gmail.com

Comité d'Echanges Culturels (jumelages Angleterre ou Allemagne)
02 35 95 90 12 bri.malot@hotmail.fr

MJ4C
- Cours d'anglais de 3 à 13 ans (espace Hélène Boucher)
- Théâtre de 9 à 15 ans (espace Hélène Boucher)

02 32 70 37 15 secretariat@mj4c.fr
https://www.facebook.com/ElodieMJ4C

SPORTS DE COMBAT

Caudebec Full Contact (CFC)
Gymnase - Route d'Yvetot - Caudebec-en-Caux
06 71 85 05 70 cfclasalle@gmail.com

Caudebec Arts Martiaux (CAM)
Dojo - Rue Sainte Gertrude - Caudebec-en-Caux
02 35 56 53 56 caudebec-arts-martiaux@wanadoo.fr - www.cam-judo.fr

Le Centre médico-sportif

Saviez-vous qu'il existe un centre médico-sportif géré par Caux Seine agglo ? Situé à Port-Jérôme-sur-Seine, il permet de vérifier l'aptitude à pratiquer une activité sportive. Les consultations sont gratuites et ouvertes à tous les sportifs (quel que soit le niveau), à partir de 6 ans, habitant de Caux Seine agglo.

+ Infos :
Horaires : du lundi au vendredi 8h45-12h et 13h30-17h45
sur RDV au 02 32 84 40 45

Le CMJ est à l'initiative de l'interdiction de fumer aux abords des établissements scolaires !

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

> pour tous les élèves de CM1/CM2 et tous les collégiens

Véritable lieu d'apprentissage à la citoyenneté, le Conseil Municipal (CMJ) a été créé en 2008. Depuis 2017, c'est la MJ4C qui prend en charge son animation.

CMJ c'est quoi ?

C'est un lieu de rencontre, de discussion, d'expression et de réflexion où tous les sujets peuvent être débattus. Il propose et organise des actions pour les habitants.

Comment les jeunes sont-ils élus ?

Elus pour 2 ans, les jeunes peuvent être réélus une fois. Pour candidater, il faut déposer une profession de foi à la MJ4C ou à la mairie. Après étude des candidatures, le jeune peut intégrer le Conseil.

Que font les conseillers ?

Deux fois par trimestre, le CMJ se réunit pour travailler sur des divers projets soumis à la validation des élus : organisation de la fête du jeu en mai, création du skatepark de Villequier et de l'aire de jeux de St Wandrille, participation au Téléthon et à la Quinzaine du Développement Durable, Rallye Famille, bacs à marée...

Le CMJ est aussi invité à prendre part aux cérémonies commémoratives.

Le CMJ est aussi un lieu de formation des jeunes qui voudront poursuivre leur engagement citoyen à l'avenir et, peut-être, devenir un jour élu.

C'est aussi une communauté de jeunes qui restent engagés, même après la fin de leur mandat.

> 13 rue de la République (Caudebec-en-Caux)

02 32 70 37 15

secretariat@mj4c.fr

RECENSEMENT CITOYEN

Il est obligatoire de faire le recensement citoyen, une démarche à effectuer soi-même, à la mairie de la commune de domicile, en apportant les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

Pour les mineurs, l'un des parents peut faire cette démarche, même en l'abence du jeune. Votre recensement fait, vous obtenez votre attestation de recensement.

Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.

JOURNÉE DÉFENSE & CITOYENNETÉ (JDC)

La JDC a lieu entre la date du recensement citoyen et celle du 18e anniversaire. La convocation écrite est envoyée automatiquement.

Avoir participé à la JDC, ou en avoir été exempté, est indispensable pour vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de l'âge de 25 ans.

LISTES ÉLECTORALES

Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18e anniversaire et pourrez alors voter.

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Le service national universel s'adresse à tous les jeunes français, garçons et filles entre 15 et 17 ans. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement sur la base du volontariat, entre 16 et 25 ans.

www.snu.gouv.fr

EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Votre enfant a besoin d'information sur les études, les formations professionnelles, les qualifications et les professions ?

Il souhaite rencontrer un psychologue de l'Education Nationale, spécialisé en éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle, qui lui donnera un conseil individuel ?

Le Centre d'information et d'orientation (CIO) accueille tout public sur rendez-vous, et en priorité des jeunes scolarisés et leur famille.

> 25 rue Henri Messager - Lillebonne
✆ 02 32 08 97 38
cio.lillebonne@ac-normandie.fr

LIENS UTILES

Site de l'Éducation nationale : **www.education.gouv.fr**

Portail de l'État, des régions et des partenaires sociaux : **www.orientation-formation.fr**

Informations et formations sur les métiers : **www.onisep.fr**

AIDE AU PERMIS B

La commune a mis en place une bourse aux permis de conduire pour les 18/25 ans. Une aide de 600€ peut être attribuée, après étude du dossier, et en échange de 35h passées dans les services de la commune.

Au delà des services proposés à Rives-en-Seine, il existe de nombreuses ressources et dispositifs à destination de nos enfants !

PASS CULTURE

Tous les élèves de 15 à 17 ans bénéficient depuis janvier 2022 d'un crédit pass Culture. Ce crédit leur permet d'accéder à des biens et des services culturels : places de cinéma, de concert, de théâtre, billets d'entrée de musée, livres, etc.

Il varie selon l'âge des élèves :

- 20 € pour les jeunes de 15 ans
- 30 € pour les jeunes de 16 et 17 ans
- les jeunes de 18 ans bénéficient de leur côté d'un crédit de 300 €, à dépenser durant 2 ans.

https://pass.culture.fr/nosapplications

PASS JEUNES 76

C'est une aide pour l'accès à la culture et au sport proposée par le Département de la Seine-Maritime, pour développer la pratique sportive, culturelle et artistique des 6/15 ans, dont la famille est bénéficiaire de l'ARS ou de l'AEEH.

Renseignements : 02.35.52.64.28 ou passjeunes76@seinemaritime.fr

AIDES POUR LE BAFA/BAFD

Le Département de la Seine-Maritime et la CAF apportent une aide financière pour la formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) et BAFD (Brevet d'aptitude à la fonction de directeur), sous conditions :

www.seinemaritime.fr/mon-quotidien/jeunesse/bafa.html

www.mes-allocs.fr/guides/aides-sociales/aide-financiere-bafa/

TOPE LÀ !

Ce dispositif du Département de la Seine-Maritime soutient les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs projets en contrepartie d'un engagement bénévole. L'aide s'élève à hauteur de 400€ pour 40h de bénévolat (dans la limite d'un projet par jeune et de 1000 projets financés par an, sous conditions)

www.seinemaritime.fr/mon-quotidien/jeunesse/tope-la-.html

BON TEMPS LIBRE

Ce bon «temps libre» est proposé par la CAF pour favoriser l'accès des enfants et des jeunes enfants à la pratique de loisirs de proximité. Il sert à compenser les frais liés à la participation de l'enfant à un accueil de loisirs sans hébergement ou à son inscription à une activité, sous conditions.

https://www.caf.fr/allocataires/caf-de-seine-maritime/offre-de-service/enfance-et-jeunesse/le-bon-temps-libre

BONS VACAF

La CAF attribue une aide aux vacances pour les enfants ou les familles, sous conditions.

https://www.vacaf.org/

ACRI

Le dispositif d'Aide aux Collégiens pour la Restauration et l'Internat (ACRI) prend partiellement en charge les frais de restauration scolaire sous conditions de ressources.

Infos (n° vert) : 0 800 000 127

PASS COLLÉGIENS

Tous les élèves, inscrits en classe de 6ème à la 3ème dont la famille réside en Seine-Maritime, peuvent demander cette aide. Aucune condition de ressources n'est requise. Cette subvention est cumulable avec le Pass Jeunes76 ou les autres dispositifs de l'Etat.

www.seinemaritime.fr/mon-quotidien/colleges/les-aides-aux-collegiens.html

ATOUT NORMANDIE

La Région Normandie accompagne tous les 15-25 ans dans leur quotidien avec un dispositif d'aides spécifiquement conçu pour répondre à leurs besoins et à leurs envies : loisirs et culture, projets, mobilité à l'international

Pour en bénéficier, le jeune crée son compte et récupère un QR Code qui lui permettra de bénéficier des avantages auprès des enseignes, associations et structures partenaires.

https://atouts.normandie.fr

1 OUTIL POUR DÉCOUVRIR LES AIDES AUXQUELLES VOUS AVEZ DROIT EN 5 MINUTES !

> proposé sur le site « 1jeune1solution », c'est un simulateur d'aides pour les moins de 30 ans

www.1jeune1solution.gouv.fr/mes-aides

CENTRE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Géré par le Département de la Seine-Maritime, la consultation de PMI est implantée au sein du Centre médico social et propose :

- **consultations prénatales et séances de préparation à la naissance**
- **consultations infantiles et vaccinations pour les 0 à 6 ans**
- **consultations de planification**
- **conseil conjugal**

Le Département assure également le traitement des documents administratifs : attestations de grossesse, avis de naissance, certificat de santé du 8e jour, des 9e et 24e mois.

De la naissance à 6 ans

A la naissance de l'enfant, un carnet de santé est remis aux parents. Il le suivra toute sa vie et sera le témoin de son évolution. Ce carnet est confidentiel et doit être conservé et rempli minutieusement.

Les jeunes enfants peuvent être suivis en CMS. Les infirmières se mettent à disposition des familles dès réception de l'avis de naissance. Le nourrisson peut être vu en consultation pour son suivi staturo-pondéral, la surveillance de ses acquisitions et/ou les conseils nutritionnels. Les parents peuvent aussi obtenir une consultation avec le médecin de PMI qui s'assure du bon développement de l'enfant et pratique les vaccinations.

Les consultations en Centre Médico-Social sont ouvertes à tous et gratuites sur RDV.

> 8 rue de la Sainte Gertrude - Caudebec-en-Caux
02 35 96 14 26

LA SANTÉ À L'ÉCOLE

Visites médicales

Un bilan médical gratuit est réalisé à l'école maternelle pour tous les enfants âgés de 3 à 4 ans. Une autre visite médicale est réalisée au cours de la 6e année de l'enfant, en grande section de maternelle ou en CP.

Ces visites médicales, assurées par les infirmières puéricultrices de la PMI (Département de Seine-Maritime) permettent d'établir un bilan de santé de l'enfant. L'objectif principal est de repérer les signes qui peuvent entraîner des difficultés d'apprentissage : problèmes visuels, auditif ou troubles du langage.

BON À SAVOIR !

TROUBLES DU LANGAGE

Une orthophoniste est aussi à votre disposition sur la commune pour prendre en charge les troubles de la communication (Coralie Robillard - 07 85 15 70 71 - coralie.robillard@mailo.com)

Le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté

Le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté propose plusieurs actions au sein des écoles : aide psychologique, aide à dominante pédagogique et aide à dominante rééducative. Votre enfant peut en bénéficier via l'école.

Contact : referent.caudebec-en-caux@ac-rouen.fr ou 02 32 08 90 00

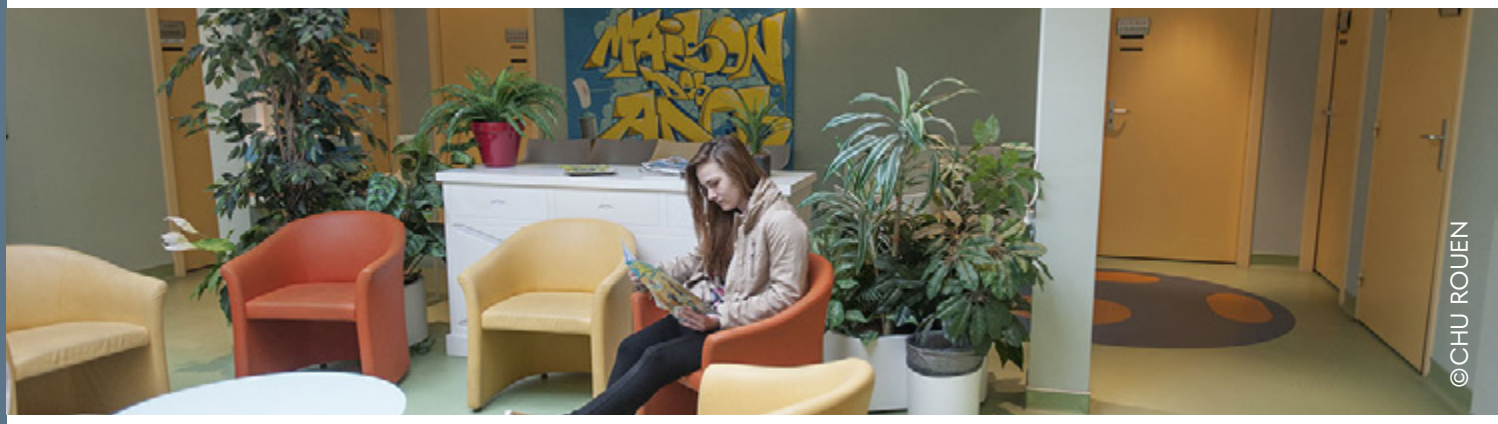

©CHU ROUEN

LA MAISON DES ADOLESCENTS

Ce lieu s'adresse aux adolescents de 13 à 21 ans et à leur famille qui ressentent des difficultés ou des signes de souffrance psychologique et/ou psychiatrique.

11 Allée Eugène Delacroix à Rouen - 02 32 10 97 30 ou 06 74 97 42 92 - maisondelado.espacedupalais@ch-lerouvray.fr

Sensibiliser les jeunes au bien-manger

Un petit-déjeuner pour les 6e

La commune offre tous les ans un petit-déjeuner aux élèves de 6ème du collège : l'objectif est de leurrappeler que c'est un repas primordial. Des jeux, en lien avec le Club Santé de l'établissement, permettent de leur inculquer des connaissances nutritionnelles de base.

Semaine du goût

Avec le soutien de la municipalité, le multi-accueil et les écoles participent à cet événement pour éduquer les enfants à la diversité des saveurs.

Visites, ateliers, dégustation... diverses animations et thématiques sont déclinées pour que nos jeunes ne perdent pas de vue l'importance de la nourriture, de son origine et de ses bienfaits sur la santé.

NUMÉROS & SITES UTILES

L'appli 1000 PREMIERS JOURS

Un site qui donne les clés aux parents d'enfants jusqu'à deux ans, pour créer un environnement favorable au développement de l'enfant.

www.1000-premiers-jours.fr/fr

MANGER BOUGER

Retrouvez sur ce site toute les informations sur la nutrition, outils et conseils pour manger mieux et bouger plus ainsi que de nombreuses recettes.

www.mangerbouger.fr/

FilSantéJeunes est une ligne d'écoute dédiée aux jeunes de 12 à 25 ans, anonyme et gratuit : joignable au 0 800 235 236 de 9h à 23h tous les jours.

Des médecins, psychologues, conseillers conjugaux répondent à toutes les questions sur la santé des jeunes. Il y a aussi un forum de discussions, des boîtes à questions intimes, docs...

www.filsantejeunes.com

Allô enfance en danger

Enfants en danger ?

Ayez le réflexe « Allo 119 » si vous êtes témoin ou soupçonnez un mineur d'être en danger ou risquant de l'être. Les appels des enfants sont prioritaires.

Appelez le 119, 24h/24, 7 jours/7.

PLAN DE VILLE

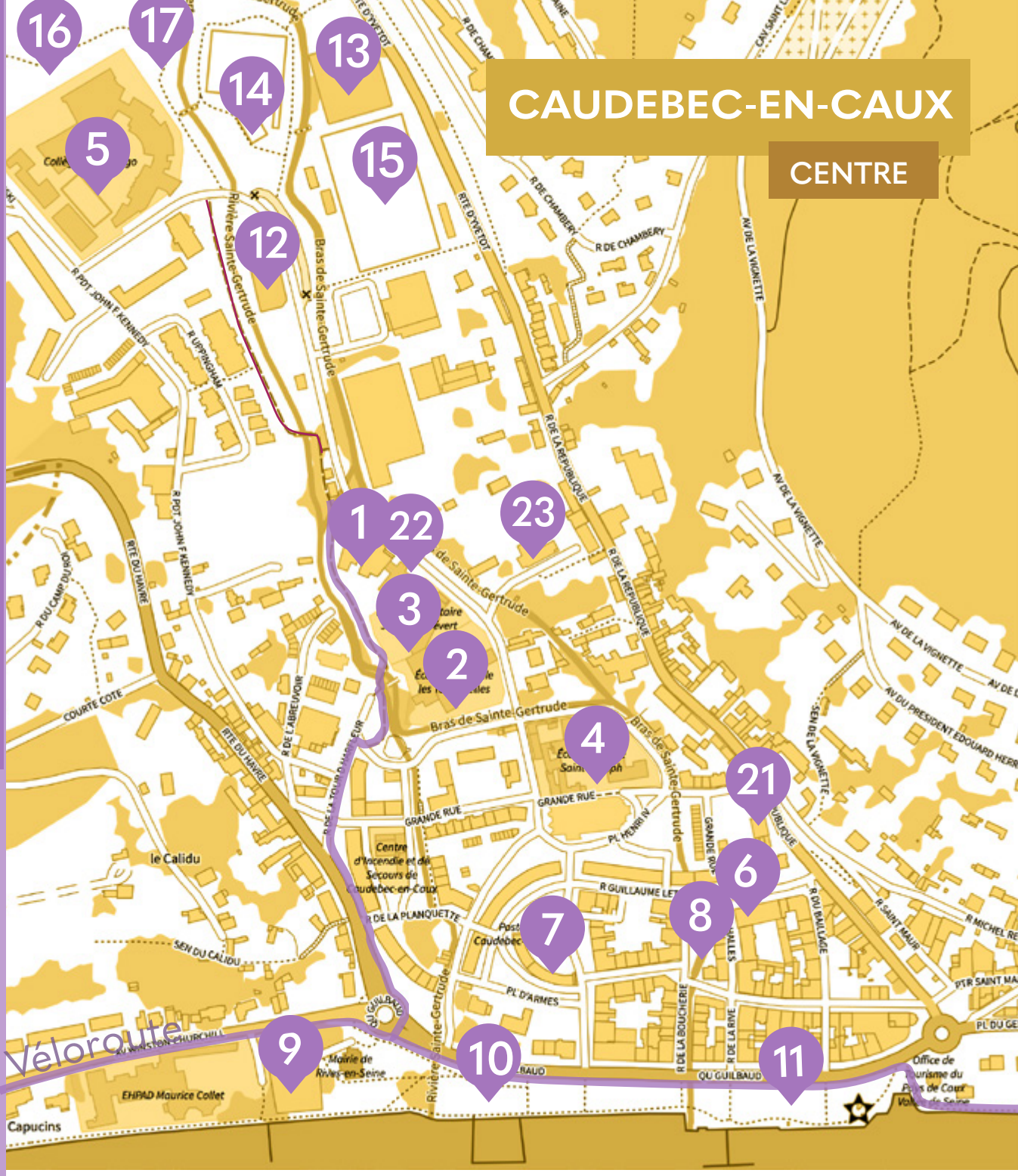

PETITE ENFANCE

Multi-accueil (crèche) 1

SCOLARITÉ

Ecole maternelle Les Tourterelles 2

Ecole primaire Jacques Prévert 3

Ecole privée Saint Joseph 4

Collège Victor Hugo 5

CULTURE

Cinéma Le Paris 6
Médiathèque intercommunale 7
Boîte à livres 8
MuséoSeine 9

SPORTS ET LOISIRS

Aire de jeux 10
Mini-golf 11
Dojo (arts martiaux) 12
Espace sportif/gymnase..... 13
Citystade 14
Stade 15
Parcours sportif 16
Balade du marais (avec mare pédagogique) 17
Centre aquatique intercommunal..... 18
Club House (tennis)..... 19
Pas de tir à l'arc 20

ACCOMPAGNEMENT/INFORMATION/SANTÉ

MJ4C..... 21
Point Info Jeunes 76 22
Centre médico-social 23

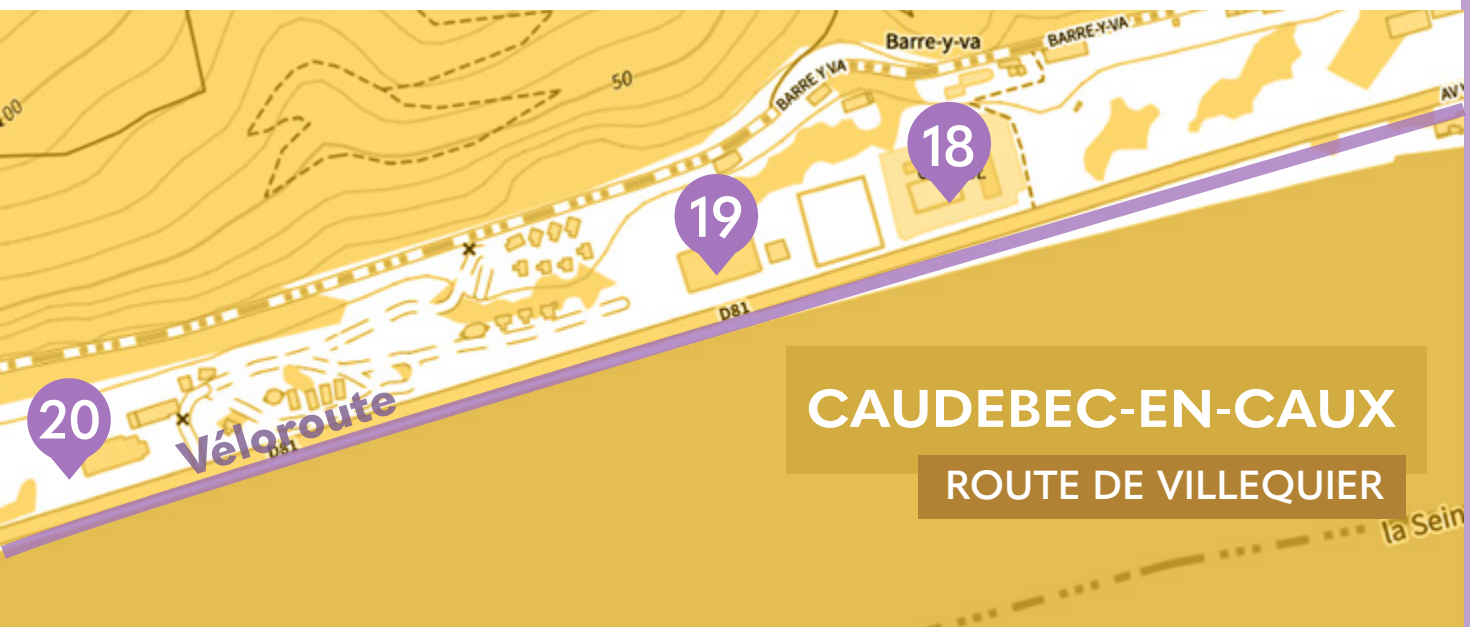

CAUDEBEC-EN-CAUX
ROUTE DE VILLEQUIER

VILLEQUIER

CENTRE

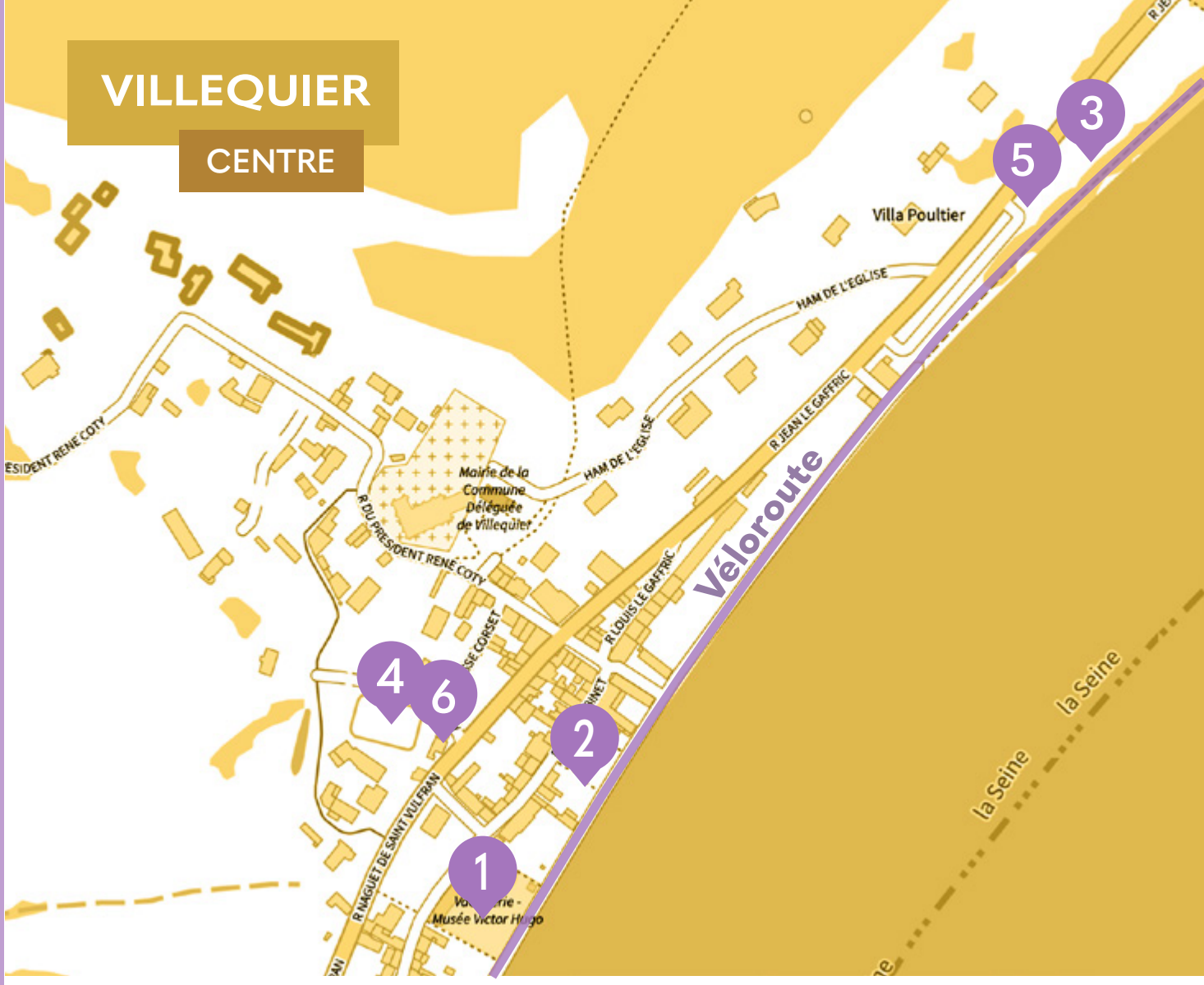

CULTURE

Musée Victor Hugo 1

Boîte à livres 2

SPORTS ET LOISIRS

Aire de jeux 3

Citystade 4

Skate Park 5

Maison des associations 6

SAINT WANDRILLE-RANÇON

CENTRE

PETITE ENFANCE

Relais Assistants Maternels 1

SCOLARITÉ

Groupe scolaire La Caillouville 2

CULTURE

Médiathèque municipale 3

Boîte à livres 4

SPORTS ET LOISIRS

Aire de jeux 5

Citystade 6

Parcours sportif 7

Sentier de la Fontenelle 8

Court de tennis 9

INFOS pratiques

3 MAIRIES DÉLÉGUÉES À VOTRE SERVICE

Caudebec-en-Caux
1 Avenue Winston
Churchill - BP 3
Caudebec-en-Caux
76490 Rives-en-Seine

Tél. : 02 35 95 90 10
Fax : 02 35 95 90 26
mairie@rives-en-seine.fr

Ouverture des bureaux
Du lundi au vendredi
de 08h30 à 12h15
et de 13h30 à 17h15
Le samedi : de 09h à 12h

Saint-Wandrille-Rançon
15, rue des Caillettes
Saint-Wandrille-Rançon
76490 Rives-en-Seine

Tél. : 02 35 96 10 89
Fax : 02 35 96 41 96
mairie@rives-en-seine.fr

Ouverture des bureaux
Le lundi : de 9h à 12h30
Mardi, jeudi et vendredi : de 9h à
12h30 et de 13h30 à 17h30
Le samedi : de 09h à 12h

Villequier
10, rue du Président
René Coty
Villequier
76490 Rives-en-Seine

Tél. : 02 35 56 78 25
Fax : 02 35 56 56 56
mairie@rives-en-seine.fr

Ouverture des bureaux
Lundi et mercredi :
de 9h à 12h30
Jeudi et vendredi :
de 13h30 à 17h30

Restez informés !

4 outils pour vous tenir au courant de l'actualité de la commune :

- le site internet www.rives-en-seine.fr
- l'application pour smartphone « Citykomi »
- la page Facebook « Rives-en-Seine Ma Commune »
- la lettre d'information (www.rives-en-seine.fr/newsletter/)

URGENCE Qui appeler ?

SAMU	POLICE SECOURS	POMPIERS	URGENCE SMS	EN MER	EUROPE
15	17	18	114	196	112
Urgence médicale	Signaler une infraction	Situation de péril ou accident	Accessible par application ou SMS	Sauvetage en mer	→ Urgence médicale → Infraction → Péril